

COMMISSION ACTIVITES PERI ET EXTRA SCOLAIRES | COMPTE RENDU

15 octobre 2018 | 18 h | Marie- ARNAGE

Participants

Représentants Mairie :

M. DODIN
Mme DUBOIS
M. DODIOT

Mme DIEBOLT
Mme HULOT

Directrices Ecoles

Mme BRICAULT
Mme DUBOIS (remplaçante)

Mme ARMANGE

Parents d'Elèves :

Sylvaine DESCAMPS
Ophélie ROMASTIN
Kevin TANGUY
Karen LEMEUNIER

Annabelle SAKKAL
Marc LEHAUT
Marie LEHOUX

Equipe Animation :

Rozen DUGAS
Johanna FROGER

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

- ⇒ Evolution des effectifs scolaires et de la fréquentation des services péri et extra scolaires
- ⇒ InterclasseA.Renoir : nouvelle organisation de l'accompagnement des enfants pendant le temps du repas
- ⇒ Portail Familles et nouveaux outils de pointage
- ⇒ Bilan des activités des Zanim's
- ⇒ Questions des parents
- ⇒ Questions diverses

Pour la Mairie, Mr DODIN, 1^{er} adjoint, rappelle en préambule les objectifs de la Commission : exclusivement consacrée aux temps extra et périscolaires, y seront abordées notamment toutes les questions concernant les principes éducatifs des encadrants, et celles posées par les parents d'élèves (**qui devront être communiquées avant la tenue de la Commission**). Il est rappelé que cette commission a été instaurée par la Mairie, pour décharger les conseils d'écoles de toutes ces questions.

1 –Evolution des effectifs scolaires et de la fréquentation des services péri et extra scolaires

Cf document ci-joint.

2 – Interclasse A.Renoir : nouvelle organisation de l'accompagnement des enfants pendant le temps du repas

Depuis la rentrée, les animateurs prennent leur repas avec les enfants, à table. Les animateurs sont ainsi moins dans un rôle de surveillant, et plus dans l'accompagnement ce qui a pour but les résultats suivants :

- Plus de complicité
- Amélioration sur le comportement des enfants
- Gain de temps de récréation

Le constat de cette nouvelle organisation est pour l'instant positif : les animateurs ont moins besoin de reprendre les enfants, le temps de récréation s'en trouve allongé, le climat est plus serein.

Ce constat positif est partagé par les parents d'élèves.

Il est aussi évoqué le principe des règles de vie sur le cahier qui sera également mis en application sur Gérard Philipe dès le retour des vacances de la Toussaint => 5 novembre 2018.

La Mairie demande si il y a eu un temps d'échanges entre les directrices d'écoles et les animateurs sur les règles de vie mais pour le moment cela n'a pas été fait.

3 – Portail Familles et nouveaux outils de pointage

Le portail Famille a été mis en place en mai 2018, 349 familles ont un compte sur 419, ce qui représente 83% de connexions.

Prochainement les parents recevront un mail dès qu'une facture sera disponible : plus de réception papier de facture et paiement en ligne possible.

Il y aura bientôt le développement du e-mailing info pour que les parents puissent recevoir les infos sans avoir besoin d'aller les chercher sur le site.

Les tablettes de pointage :

Nouveauté depuis la rentrée pour chaque site, plus de fiabilisation, gain de temps pour les animatrices qui n'ont plus à faire le total des pointages le soir.

Rappel : Facturation toujours au ¼ d'heure et un ¼ d'heure commencé est dû

Les parents d'élèves demandent une précision sur la fiche d'autorisation de sortie des enfants après les Z'Anims, qui n'est pas la même que la fiche remplie pour la sortie après la classe.

Il va être apporté une évolution sur le portail concernant les autorisations de sortie après les Zanim's.

Autres points qui vont être développé :

- Etude en cours pour que les CP soient récupérés directement dans les classes pour les Zanim's.
- Amélioration sur la communication :
- Affichage sur les portes des établissements du programme de chaque période
- Chaque programme sera sur le portail
- Chaque programme sera transmis aux élèves
- Ajout des N° de téléphone des référents + mail avec le programme sur le portail

3 – Portail Familles et nouveaux outils de pointage

Le partenariat mis en place avec les associations sportives, l'AGAG (association de gestion et d'animation de la Gêmerie), la Maison de l'Europe, tennis de table, badminton, minéraux et fossiles... va être poursuivi. Les animateurs de la ville proposent également des activités variées.

Nouveauté : un intervenant spécialisé en activités du cirque viendra sur l'élémentaire Gérard Philipe.

Les interventions extérieures sont tributaires du budget alloué, qui est de 20 à 21,50€ par heure.

Le taux d'encadrement est de 18 enfants au plus pour un(e) animateur/trice ou intervenant sportif habilité.

4 – Questions des parents

**Les parents d'élèves demandent des précisions sur les règles applicables à la cantine : les enfants peuvent-ils être « privés » de dessert s'ils ne finissent pas leur assiette ?*

La Mairie répond que la pratique est de demander aux enfants de goûter à tous les plats, mais qu'en aucun cas les enfants sont privés de dessert. Un rappel va être fait mais ce n'est pas les consignes données et Serge DODIOT se rendra prochainement sur la maison de l'enfance et Gérard Philipe pour faire le point.

**Les parents d'élèves demandent si les animateurs prennent le goûter avec les enfants, et comment se passe la répartition des excédents de goûters.*

La Mairie indique que les excédents sont proposés en priorité aux enfants. Ce n'est qu'en cas de restes après cette seconde répartition, que les animateurs peuvent être amenés à en profiter

Il est rappelé que les animateurs prennent bien le goûter avec les enfants, seulement ils se servent après les enfants et quand il reste trop peu de desserts du midi normalement ils ne sont pas proposés au service du goûter.

**Les parents d'élèves demandent comment s'effectue la transmission des informations entre institutrices/teurs, animatrices/teurs, notamment par rapport aux (petites) blessures des enfants, pour qu'en fin de journée, les parents puissent être informés.*

La Mairie répond qu'il faut pouvoir savoir à quel moment l'enfant s'est blessé (école ou périscolaire), et que la règle prise avec les instits est d'échanger avec les animateurs, pour donner une information aux parents.

Les Directrices confirment faire de leur mieux pour faire passer les informations à ce sujet, mais que des oublis peuvent arriver, d'autant plus que les instits ne voient plus les parents en fin de journée.

L'information est faite auprès des parents. Si c'est plus grave les animateurs remplissent des fiches accidents et préviennent les parents.

Sur GP dernièrement il y a eu une blessure d'un enfant sur une structure ; rappel de la mairie sur la structure : elle est au norme, conforme et non dangereuse si elle est utilisée dans de bonnes conditions. Il semble que la blessure de l'enfant soit consécutive à une mauvaise utilisation de la structure.

**Les tickets sport : la mairie a récupéré tardivement la gestion des tickets sports d'où la communication tardive. Il sera fait un rappel auprès du collège car semble-t-il les bulletins n'ont pas été transmis dans les temps aux élèves. Pour la prochaine période, les bulletins seront distribués plus tôt.*

**Sur absence restauration suite sortie scolaire -> un mail sera envoyé à l'institutrice et à la directrice de l'établissement pour confirmer la prise en compte de la sortie et de ce fait l'annulation de la restauration pour les élèves concernés afin d'éviter la facturation du repas.*

5 – Questions diverses

Les Directrices présentes des écoles de la commune demandent à aborder la question des rythmes scolaires, et la Mairie confirme que cette Commission est désormais compétente pour ce thème.

Les Directrices font part des difficultés que posent aux institutrices/teurs le maintien au sein de la Ville de la semaine de 4,5 jours, alors que toutes les autres communes de la circonscription ont fait le choix des 4 jours :

- Maternelles : le temps de présence des ATSEM en classes est réduit, car elles disposent de moins de temps de préparation, étant mobilisées aussi par les Z'Anims ; les après-midis des enfants sont fractionnés entre plusieurs temps.

- Ecoles élémentaires : les temps d'école de l'après-midi avant Z'Anims (2 jours par semaine) sont trop courts ; le « prêt » des classes pour certaines activités des Z'Anims peut poser des problèmes de rangement.

Le maintien des 4,5 jours pose des problèmes d'affectation des institutrices/teurs, qui vont avoir tendance à solliciter un poste dans une autre école, notamment pour concilier vie familiale et professionnelle.

Les Directrices veulent connaître le positionnement prévisionnel de la Mairie au sujet des rythmes scolaires pour les années à venir.

La Mairie rappelle que, suite aux travaux collégiaux de la Commission lors de la dernière année scolaire, des résultats du questionnaire distribué à l'ensemble des parents d'élèves, il a été décidé de maintenir la semaine de 4,5 jours, dans le cadre du Plan éducatif territorial (PEDT) de 3 ans (2018/2021).

Les parents d'élèves rappellent qu'en effet les résultats du questionnaire étaient largement en faveur du maintien de la semaine de 4,5 jours, résultats toutefois conditionnés au maintien de la gratuité des Z'Anims.

La Mairie indique que le maintien des subventions perçues par la Ville (pour financer les Z'Anims) n'est pas garanti par la signature du P.E.D.T, et que l'aménagement des rythmes scolaires pourrait être revu chaque année, en concertation avec les parents d'élèves. La Mairie reviendra vers les parents d'élèves pour indiquer si un nouveau questionnaire est à proposer.

Fin de la réunion | 19 h45 |